



**COMPTE RENDU DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE**  
**LUCIE AUBRAC**  
*Mars 2010*

**Présents :**

**Enseignants :** Mme TOURNIER Directrice

Mme PETRUS, Mme MOYON, Mme GERMAIN, Mme PALEC, Mme BOUDET, M. DE ROBERT, M. LANNES et M. LABERDURE.

**Représentants de la Mairie :** Mlle LOMBARD

**Représentants des parents d'élèves FCPE :** Mme GOUPIL, Mme NIETO, Mme ARESSY, Mme RAYMOND, Mme AÏTA, Mme TISNÉ-BRISON, Mme LAFFITE et Mme TERRINHA

**Délégués départementales :** Mme REYNAUD

*Questions à la mairie*

**Gestion des absences au CLAE , facturation cantine et certificat médical**

Des parents d'élèves, nous ont alerté sur les coûts pour l'Assurance Maladie que représente une consultation chez un médecin (23 à 25 euros) à seule fin d'obtenir un certificat médical pour absence à la demi-pension. Ce certificat est exigé pour la non facturation du repas non pris.

Une mauvaise nuit, une gastro-entérite, un rhume avec un peu de fièvre incitent la plupart des parents à déscolariser l'enfant un jour ou deux mais pas nécessairement à consulter un médecin.

N'y aurait-il pas d'autres dispositions possibles pour que les parents ne payent pas les repas non pris (d'autant qu'avec la nouvelle tarification certains le payent assez cher !) sans pour autant alourdir inutilement les déficits de l'Assurance Maladie solidaires ? Nous proposons de pouvoir compter sur 2 jours d'absences par mois, uniquement justifiés par un mot des parents.

Réponse : aucune réponse claire. Nous apprenons toutefois qu'aucun lien n'est fait entre le CLAE et l'école. En cas d'absence, il faut informer les deux.

**CLAE et APS**

Nous vous rappelons qu'il est indispensable d'inviter la directrice du CLAE lors du Conseil d'école afin de pouvoir traiter des questions qui s'y rapportent.

Réponse : la directrice du CLAE et sa remplaçante étaient présentes et nous en remercions la mairie.

**Accès aux locaux du CLAE**

N'ayant eu aucune réponse concernant les problèmes de sécurité au niveau des accès du CLAE, nous vous informons que nous enverrons un courrier au maire avec photos à l'appui dénonçant l'état lamentable de ce « couloir ».

Réponse : une ligne virtuelle (type ligne qui sépare la cour de récréation de Lucie Aubrac et Paul Bert) va être peinte au sol. Les enfants devront laisser cartables et blousons d'un seul côté de la ligne pour un passage sécurisé de 90 cm de l'autre.



## Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles Publiques du Gers Conseil Local de L'Isle Jourdain

La FCPE demande l'installation de nouveaux porte-manteaux car trop d'enfants fréquentent le CLAE et tous ne peuvent pas poser leurs affaires dans ce couloir sans dépasser la ligne.

### **Cantine**

Nous tenons à vous informer que de très nombreux parents trouvent la qualité de la restauration très médiocre.

Réponse : nous profitons de la présence du personnel CLAE pour leur demander ce qu'elles pensent de la qualité de la restauration scolaire. Elles nous répondent qu'elles ne mangent que ponctuellement à la cantine et trouvent les repas corrects. La DDEN, présente, souligne que tout vient de la qualité de la matière première et que la SODEXHO n'utilise que des produits déjà travaillés et que, donc, cela se ressent sur la qualité.

Les directrices CLAE demandent aux enseignants de faire attention à respecter les horaires de sortie des enfants (ceux qui restent en soutien) car certains enfants auraient tendance à se promener seuls dans l'école.

Les directrices nous informent que sur le temps de l'heure du repas des ateliers sont proposés aux enfants : soit des jeux de cours, soit des jeux au CLAE, soit des activités manuelles et parfois la bibliothèque.

### **Remarque sur la facturation**

Nous vous faisons aussi part de notre « étonnement » de voir la facturation du CLAE et du CLSH changer aussi brutalement, sans que les parents d'élèves concernés en soient informés, au préalable, par la commune. De plus, nous constatons que de nombreuses anomalies apparaissent dans les facturations des présences des enfants aux différents services.

Réponse : les directrices nous font part du fonctionnement pour le comptage des enfants : matin et soir, 2 animateurs notent les présences sur un registre. Pour la restauration, un système de tickets et de tableaux est en place. Tableaux pré remplis en fonction du service auquel mange l'enfant et des jours de présence déterminés en début d'année ( 4 jours, 2 jours ou autre). Ces informations sont communiquées par informatique au bureau des affaires scolaires qui établit la facturation.

Les directrices précisent que si des parents prennent leur enfant au CLAE avant 17h cette séance n'est pas facturée.

### *Questions aux enseignants*

### **Phénomène catch et jeux dangereux.**

Des parents dans d'autres écoles ont constaté des pratiques dangereuses, qu'en est-il dans notre école ?

Réponse : les enseignants n'ont rien constaté sur l'école Lucie Aubrac mais restent vigilants.



## Evaluations nationales

La FCPE souhaite que les dates des évaluations nationales soient communiqués, à l'avance, aux parents d'élèves de CM2 et CE1. Par ailleurs, la FCPE rappelle qu'elle est totalement opposée à ce système d'évaluation injuste, sans fondement et sans nécessité avérée.

Comment s'opère cette année la saisie des données ? Reste-t-elle anonyme ? La saisie des résultats se fera-t-elle sur base-élèves ?

Réponse : Le 8 janvier les dates des évaluations ont été communiquées aux écoles par l'inspection académique : elles se sont déroulées du 18 au 22 janvier 2010 pour les CM2 et se dérouleront du 17 au 21 mai 2010 pour les CE1. Comme l'an dernier, les parents seront conviés à une réunion par les enseignants pour la communication des résultats. Les résultats communiqués à l'inspection académique seront anonymes, par classe, par items et ne seront pas enregistrés dans base élève.

## Absences non remplacées

Le Conseil Local FCPE alimente le fichier « OUYAPACOURS » sur le site national avec les informations recueillies par les parents. Nous dénonçons ainsi les suppressions de postes en inadéquation totale avec les besoins réels des écoles. L'état exige des enseignants la continuité du service public sans en donner les moyens.

La FCPE souhaite que les parents d'élèves utilisent leur droit de saisine de l'Inspection Académique pour demander le remplacement d'un enseignant absent par tous les moyens qui sont à leur disposition.

Comment les parents d'élèves peuvent-ils soutenir et accompagner les enseignants dans leurs revendications à l'académie pour avoir droit à des remplacements plus cohérents : moins de rotations de remplaçants et présence dès le premier jour d'absence ? Quel est le point de vue de la mairie ?

Réponse : le mieux est de faire des courriers, envoyer des fax et des mails à l'inspection académique tant que le remplacement n'est pas pourvu.

La mairie regrette la suppression des postes et que le contingent de remplaçant soit moins important.

## Kermesse

Concernant la fête de fin d'année, la date est-elle maintenue au 25 juin, le projet a-t-il avancé ? Nous nous tenons prêts pour vous apporter notre contribution.

Réponse : la kermesse est maintenue au 25 juin. Elle se déroulera en 2 parties : sur le temps scolaire, organisée par les enseignants et se poursuivra, après l'école, avec les parents. Une réunion d'information et d'organisation se tiendra début mai. Tous les parents seront conviés à y participer.

Mme Tournier demande à la mairie du matériel : sono+ micro+estrade.

## Points financiers

Les actions menées pour la Foire St-Martin, la vente des sapins de Noël, le loto ont rapporté à la FCPE, environ, 2 500 €. D'autres actions devraient, d'ici la fin de l'année, arrondir cette somme. Lors d'une de nos prochaines réunions, nous définirons la façon dont la FCPE



## Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles Publiques du Gers Conseil Local de L'Isle Jourdain

souhaite allouer des sommes aux écoles. Avez-vous des besoins identifiés, chiffrés, exprimés qui seraient des données à prendre en compte lors de nos débats ?

Réponse : les enseignants remercie la FCPE pour toutes les actions menées cette année. Pour l'école Lucie Aubrac ils souhaiteraient l'achat de matériel : sono, micro, livres plutôt que de l'argent.

### **Bibliothèque**

Suite à la discussion abordée lors du dernier CE, où en est le projet de la bibliothèque ?

Réponse : une demande de livres documentaires (type encyclopédies) va être faite auprès des parents.

### **Sorties**

Mme Tournier nous informe qu'il n'y aura pas de sortie piscine cette année car les travaux de la piscine débutent en avril. Elle demande à Mme Lombard si la ligne budgétaire allouée pour les bus peut être maintenue et reportée sur des sorties pour les classes.

Mme Tournier nous rappelle, comme le trimestre précédent, les sorties prévues : 1 dernière sortie cinéma pour 5 classes, prévention routière pour les CM2, participation aux Jeunesses Musicales de France pour 5 classes, début juin les classes de Mmes Petrus et Germain-Palec se rendront à un spectacle à Odyssud, la classe de Mme Germain-Palec participera aux « écoles qui chantent » spectacle gratuit ouvert à tous qui aura lieu le 3 juin à 14h à la salle polyvalente. Les sorties de fin d'année ne sont à ce jour pas déterminées.

### *Informations Diverses*

### **Blog**

Le Conseil local de la FCPE de l'Isle Jourdain vous informe que son blog est actif. On y retrouve les compositions du bureau et des élus aux Conseils d'école, des articles sur l'actualité de l'école publique, les comptes-rendus des commissions, des AG, des réunions et des Conseils d'école ainsi qu'un certain nombre de références légales. C'est aussi un vecteur de communication pour ceux qui possèdent Internet.

Voici notre adresse : [fcpeislejourdain.free.fr](http://fcpeislejourdain.free.fr)

La FCPE mène une réflexion sur l'achat d'un kit de fournitures scolaires. Les enseignants approuvent cette idée.

### **Questions des enseignants à la mairie**

L'équipe enseignante souhaite une rencontre avec l'équipe du CLAE pour échanger sur l'adoption d'un règlement commun pour l'utilisation de la cour.

Les enseignants souhaiteraient savoir si des enfants qui participent au soutien scolaire, sur les vacances de Pâques ou l'été, le matin, peuvent l'après midi se rendre au CLSH. Les directrices présentes confirment que c'est possible sauf si une sortie sur la journée est organisée.

Mme Tournier demande à ce que les travaux effectués dans l'école soient réalisés en dehors des temps scolaires. Elle ajoute vouloir être informée à l'avance lorsqu'une personne doit intervenir dans l'école et demande que cette personne, à son arrivée, vienne se présenter. Tout ceci dans un souci de sécurité pour les enfants. Elle suggère que les personnes qui sont autorisées à intervenir dans l'école soit muni d'un badge les identifiant.

Madame Tournier demande, une nouvelle fois, que soit installé un interphone d'ouverture du portail distinct du téléphone. Actuellement, quand quelqu'un sonne à l'interphone de l'école, l'appel aboutit sur le téléphone qui se trouve dans le bureau de direction. Mme Tournier, pendant la classe, ne peut plus répondre ne sachant pas si c'est un appel téléphonique ou une demande d'ouverture de porte et ne peut pas quitter sans cesse sa classe.

Mme Tournier annonce que le personnel des affaires scolaires lui a demandé que toutes les communications avec les affaires scolaires se fassent par mail. Elle signale qu'elle ne reçoit aucun retour de mail de Mr Giroux pour lui confirmer si ses demandes ont été prises en compte ou pas. Les représentants FCPE sont très étonnés de constater un tel manque de communication alors que tous fréquentent les mêmes locaux. Mme Tournier a tenté de se rendre physiquement au bureau des affaires scolaires où on lui a confirmé de faire ses demandes par mail. Mme Tournier demande s'il est possible de connaître les fonctions de chaque employé du bureau des affaires scolaires afin de savoir à qui elle doit s'adresser selon ses demandes. Les représentants de parents d'élèves abondent dans son sens afin d'informer tous les parents qui, notamment, ne savent pas à qui s'adresser s'ils ont un problème de facturation. Nous regrettons que Mme Lombard, présente au conseil d'école, n'apporte aucune réponse.

Mme Tournier fait un lien avec des demandes de dictionnaires, d'ordinateurs... des commandes passées dans les temps mais pas toutes honorées et sans savoir pourquoi car aucune réponse de la mairie ne lui est parvenue.

Voilà aussi plusieurs fois que les enseignants demandent que le goûter de Noël offert par la mairie le soit pour le carnaval. Mme Lombard répond que seules deux écoles sur cinq demandent ce changement. Ce n'est pas possible car les commandes en gros sont plus avantageuses. Elle suggère que les directeurs se concertent entre eux et cela pourra alors être modifié. Les enseignants et la FCPE font tout de même remarquer que les produits commandés ne sont pas des denrées périssables et qu'une commande groupée est tout de même possible, quand bien même, la distribution n'aurait pas lieu partout à Noël.

Mme Tournier demande à ce que le pôle infirmerie soit réapprovisionné très rapidement. Actuellement il manque des compresses, des pansements et du produit antiseptique. Mme Lombard nous informe que c'est Mr Hatry qui est chargé de l'achat de ces produits.

De même pour l'achat des produits que doit contenir la trousse spéciale dans le cadre du PPMS (plan de mise en sécurité de l'école), Mme Tournier informe les parents que le plan est effectif. Elle va se mettre en contact avec Mme Ladevèze, directrice de Anne Franck, pour finaliser le contenu de la trousse.